Elections Législatives du 23 Novembre 1958

GUYANAISES et GUYANAIS

Me voici revenu parmi vous. A ceux qui me disaient que c'était là une erreur, je demanderai simplement d'être aujourd'hui sincères avec eux-mêmes et de tirer la conclusion logique, irréfutable, de l'accueil si touchant que vient de me réserver — toutes couches sociales mélangées — l'ensemble de la population Guyanaise.

Je suis revenu parce que de nombreux Guyanais m'ont demandé de poursuivre au Parlement de la République l'œuvre que nous avions entreprise ensemble il y a dix ans.

Un passé récent a clairement — et sans appel — condamné ceux qui se sont écartés des voies que j'avais tracées avec vous quand j'étais à la tête de l'Administration de ce Département.

Depuis mon départ, on s'est contenté — avec peine — de terminer ce que j'avais commencé ; rien n'a été prévu pour l'avenir, même rapproché.

La Guyane, ce beau pays auquel j'ai consacré pendant huit ans tous mes efforts est aujourd'hui au point mort.

Le « Wagon-Guyane » que l'on a décroché du train de la prospérité en 1955 est maintenant sur une voie de garage.

Je suis revenu pour le relancer sur le chemin du développement économique et social qui nous conduira au bien être général.

Le 28 Septembre 1958 vous avez répondu massivement au Référendum en approuvant par 95 % de vos voix la Constitution de la Ve République.

Cette unanimité pour approuver des réformes, que tous jugeaient indispensables, plus particulièrement sur le plan des Départements d'Outre-Mer, cette unanimité vous devez la faire à nouveau, le 23 Novembre, pour mettre en place l'Assemblée nouvelle que vous avez voulue.

C'est pourquoi le 23 Novembre 1958

VOUS VOTEREZ EN MASSE POUR

ROBERT VIGNON

et Madame Paule BERTHELOT

Conseiller Général de Mana

Je n'ai pas l'intention, au cours de cette campagne électorale, de me laisser aller à la riposte contre des attaques qui ne déshonnorent que leurs auteurs, contre des insinuations ou des contre vérités qui dénotent chez certains — heureusement peu nombreux — un manque total d'honnêteté morale.

Mon unique objectif est de faire redémarer ce Département dans tous les secteurs d'activité.

Je me suis assigné pour tâche de redonner à ce pays la joie de vivre qui se manifestait unanimement en 1955.

Je vous assure pour cela de toute ma volonté et de mon entier dévouement à la chose publique.

Mon passé répond de mon avenir et vous saurez faire le choix entre les hommes qui sollicitent vos suffrages.

Vous VOTEREZ le 23 Novembre pour l'HOMME dont vous avez apprécié le dynamisme et le sens des réalités.

Vous VOTEREZ pour Madame BERTHELOT, messagère de toutes les femmes Guyanaises dont la présence à mes côtés atteste mon souci d'associer à part entière les Communes à la vie du Département.

VOUS DIREZ OUI A LA RENNAISSANCE DE LA GUYANE qui se réalisera dans la fraternité de tous les hommes et de toutes les femmes de ce pays grâce aux efforts entrepris

par :

Robert VIGNON

et

Madame Paule BERTHELOT

Imp. Paul LAPORTE — Cayenne (Guyane Fse)